

A realistic oil painting of a man with dark skin and curly hair, wearing a white button-down shirt. He is looking slightly to the right with a serious expression. The background is a soft, neutral grey.

Mohammed Aïssaoui

**L'AFFAIRE DE L'ESCLAVE
FURCY**

Gallimard

Édition de la poche

DU MÊME AUTEUR

Aux Éditions du Mercure de France

LE GOÛT D'ALGER, anthologie, 2006

L'AFFAIRE DE L'ESCLAVE FURCY

MOHAMMED AÏSSAOUI

L'AFFAIRE
DE L'ESCLAVE FURCY

récit

nrf

GALLIMARD

© *Éditions Gallimard, 2010.*

À Elvira, Léa, Noé, Nina

Le 16 mars 2005, les archives concernant « L'affaire de l'esclave Furcy » étaient mises aux enchères, à l'hôtel Drouot. Elles relataient le plus long procès jamais intenté par un esclave à son maître, trente ans avant l'abolition de 1848. Cette centaine de documents — des lettres manuscrites, des comptes rendus d'audience, des plaidoiries — était de la plus haute importance et illustre une période cruciale de notre histoire. Les archives poussiéreuses, mal ficelées, mal rangées, croupissaient au milieu de bibelots sans intérêt. Le commissaire-priseur les a attribuées à l'État pour la somme de 2100 euros.

Quelques jours plus tard, toujours à l'hôtel Drouot, l'un des clichés du Baiser de l'Hôtel de Ville, immortalisé par Doisneau, était adjudgé 155000 euros.

Les deux événements n'ont aucun lien entre eux. Et ce n'est pas le roman de deux amoureux sur le parvis d'une mairie qui vous sera conté ici, mais l'histoire de l'esclave Furcy qui, à trente et un ans, un jour d'octobre 1817, dans l'île de la Réunion que l'on appelle alors île Bourbon, décide de se rendre au tribunal d'instance de Saint-Denis pour exiger sa liberté.

Au nom de la justice. Il tient, serrée dans sa main, la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen.

Ce procès durera vingt-sept ans. Après de multiples rebondissements, il trouvera son dénouement le samedi 23 décembre 1843, à Paris.

Malgré un dossier volumineux, et des années de procédures, on ne sait presque rien de Furcy, il n'a laissé aucune trace, ou si peu. J'ai éprouvé le désir — le désir fort, nécessaire, impérieux — de le retrouver, et de le comprendre. De l'imaginer aussi.

Le soleil clément ajoutait à la douceur du monde. Furcy aimait tout particulièrement ces instants paisibles et libres, quand la forêt appelait au silence. Pas un bruit... Juste, au loin, la musique d'une rivière. Le calme fut rompu par le pépiement effrayé d'une nuée d'oiseaux qui s'envolèrent d'un trait. Puis il entendit le hurlement de chiens qui se rapprochaient.

L'homme noir courait à perdre haleine, ses yeux grands ouverts disaient la terreur. Le torse nu, il transpirait comme s'il pleuvait sur lui. Son pantalon de toile bleue était déchiré jusqu'aux cuisses. Il boitait. Dans son regard, on lisait la certitude qu'il n'arriverait pas à s'échapper, la peur de la mort. Son souffle s'épuisait à chaque pas. Il pouvait tenir encore un peu, un tout petit peu, jusqu'à la Rivière-des-Pluies qu'il connaissait par cœur, et qui pouvait le guider vers la montagne Cimandef, puis à Cilaos, le refuge des esclaves en fuite. Avec les pluies diluviennes de la semaine passée, il suffirait de se laisser dériver en restant bien au milieu de la rivière, et environ cinq kilomètres plus bas, s'arrêter sans forcer, près d'un rocher qui faisait contre-courant — d'autres l'avaient déjà fait, ce devait être l'affaire d'une heure, tout au plus, avant d'arriver au pied de la montagne.

À une vingtaine de mètres derrière lui, deux énormes chiens, la bave aux lèvres, le poursuivaient. Pour leur donner plus de hargne, on les avait affamés. Ces bêtes étaient suivies de loin par trois hommes : deux blancs coiffés d'un chapeau de paille qui portaient un fusil — des chasseurs de chèvres sauvages et d'esclaves — et un noir, tête nue. Ils semblaient assurés d'arriver à leur fin.

Il restait moins de cinq mètres à courir pour pouvoir plonger dans la rivière. C'était encore trop. Au moment où l'esclave allait mettre un pied dans l'eau, il trébucha. Un chien sauta sur lui et mordit sa cuisse droite, tétanisant tous les muscles de son corps. Le deuxième chien le prit à la gorge alors qu'il se débattait. On entendit un cri lourd.

Au loin, les deux blancs sourirent. Ils ralentirent le pas, comme pour apprécier davantage le malheur de leur proie et laisser les chiens terminer leur besogne. Le noir qui les accompagnait baissa la tête.

Furcy, aussi, avait entendu le cri. Il se trouvait de l'autre côté de la Rivière-des-Pluies. Dissimulé derrière un pied de litchi, il avait tout vu. Il restait figé. Depuis sa cachette, il avait remarqué une fleur de lis tatouée sur chaque épaule du fuyard allongé, ses oreilles et son jarret étaient coupés. Ces deux mutilations signifiaient qu'il avait déjà tenté de fuir à deux reprises. Quand les deux hommes arrivèrent près de l'esclave agonisant, ils marquèrent un temps, se regardèrent, puis le prirent chacun d'un côté. Ils le jetèrent dans la rivière. Et s'essuyèrent les mains. Le corps moribond flottait comme un bout de bois au gré du courant qui était fort ce jour-là.

« C'est l'ordre de M. Lory, dit le premier, un marron qui ne peut plus travailler constitue une charge trop lourde. Et la troisième fois, c'est la condamnation à mort. De toute façon, Lory

l'aurait battu à mort, tu le connais. » L'autre acquiesça en clignant simplement des yeux.

Le premier chasseur sortit un carnet de sa besace, avec un crayon qu'il mouilla de ses lèvres, il inscrivit : « Capturé / mort / à la Rivière-des-Pluies / le nègre marron Samuel appartenant à M. Desbassayns et loué au sieur Joseph Lory, habitant de Saint-Denis / 30 francs à recevoir / 4 août 1817. » Il referma son carnet, satisfait. Puis, il donna quatre sous au noir en récompense du renseignement qu'il avait fourni pour repérer Samuel.

Dans la tête de Furcy, le cri continuait de résonner.

Les faits de ce genre étaient fréquents à l'île Bourbon. J'aurais pu vous décrire la scène où un esclave fut brûlé vif par sa maîtresse furieuse parce qu'il avait raté la cuisson d'une pâtisserie. Et raconter l'histoire de ce propriétaire qui, apprenant que son épouse avait couché avec son domestique noir, fit creuser un trou et laissa mourir l'amant — alors que tout le monde connaissait cette femme dont on disait que le démon avait saisi son bas-ventre. Il n'était pas rare, non plus, de voir des esclaves si maltraités qu'ils en devenaient handicapés. D'autres avaient moins de chance, ils mouraient à force de tortures, puis on les enterrait dans le petit bois comme on enterre une bête — sur les registres, on les déclarait en fuite. Certains préféraient se suicider pour en finir plus rapidement avec un sort funeste...

Ainsi allait la vie quotidienne dans les habitations bourbonnaises en ce début du XIX^e siècle.

M. Joseph Lory avait invité Auguste Billiard à sa table, l'une des plus courues de Saint-Denis, autant dire de toute l'île : on n'y recevait que des gens d'importance. Billiard en éprouvait de la fierté, et disait à qui voulait l'entendre qu'il ambitionnait de devenir le député de Bourbon — des trois candidats, il était le favori. Il venait de Bretagne, et avait effectué une série de voyages pour observer les dysfonctionnements de l'administration coloniale et proposer des solutions dont il était certain qu'elles seraient approuvées en haut lieu, à Paris.

Billiard s'était vite renseigné sur les codes en usage dans la région. À Bourbon, une sorte de hiérarchie des réceptions s'était établie. Comment serait-il considéré ? S'il était accueilli à la terrasse située dans le jardin avant l'entrée, c'est qu'on voulait seulement l'impressionner. S'il était convié à se diriger vers la varangue, c'est-à-dire de l'autre côté de la maison — le côté intime, moins spectaculaire, mais bien plus important —, c'est qu'il faisait presque partie de la famille (c'est là que les mariages commençaient de se nouer). Joseph Lory n'avait pas voulu prendre de risque : il avait opté pour la varangue, après avoir fait visiter la propriété à son hôte.

Billiard était bavard, on n'entendait que lui. Il avait un

besoin obsessionnel de donner son avis sur toute chose et de faire partager ses réflexions qu'il introduisait par la formule « Vous n'êtes pas sans l'ignorer... » ou sa variante « Vous savez... ». Le genre d'homme qui, dès qu'il avait lu quelques pages sur un sujet, s'en proclamait aussitôt expert. Il était inutile de le relancer.

Joseph Lory avait exigé que son domestique Lucien reste pour assurer le bon déroulement du dîner. Furcy avait proposé de prendre sa place, il savait que le samedi soir Lucien rejoignait Adrienne à Saint-André.

L'horloge affichait minuit, le ciel était noir et étoilé. Il faisait doux sous la varangue. Billiard s'extasiait à chaque nouveau plat et exigeait des explications, il faut dire que Lory avait tenu à servir son dîner préféré : un menu composé d'un potage à la tortue, de faisans de Pondichéry, d'un carry de buffle de Madagascar et d'une magistrale corbeille de fruits dont l'invité ne pouvait s'empêcher de toucher les plus beaux, posant des questions sur leur provenance. Le repas traînait en longueur, à cause des bavardages de Billiard. Il disait entreprendre la rédaction d'un récit de voyages, il hésitait, pour le titre, entre « Souvenirs des îles de France et de Bourbon » et « Voyage aux colonies orientales ». Il mourait d'envie de démonter les théories de l'académicien Jacques-Henri Bernardin de Saint-Pierre pour lequel il éprouvait le plus profond mépris, du mépris pour l'homme et pour son œuvre, notamment les deux volumes de son *Voyage en île de France et à l'île Bourbon*. Il jugeait la renommée de l'auteur de *Paul et Virginie* usurpée et pensait que, lui, il réaliserait un bien meilleur travail.

Furcy ne supportait plus les paroles de cet homme imbu de sa personne, il parlait devant lui comme s'il était invisible. Pourtant, il lui faisait presque face.

« Les esclaves, s'exclamait Auguste Billiard en attrapant un

morceau de mangue, oh, vous n'êtes pas sans ignorer que leur plus grand bonheur est dans l'oisiveté. Les domestiques noirs ont en général plus de temps que n'en ont les maîtres pour se reposer, n'est-ce pas monsieur Lory ? »

Ce dernier ne répondit pas. En verve, et sans contradicteur, l'invité, qui avait dû voir un noir pour la première fois de sa vie moins de trois mois auparavant, ajoutait :

« On peut dire que le mot esclave est synonyme de voleur, de paresseux et de menteur. Montesquieu nous en a dit la raison, il y a parmi eux beaucoup d'exemples de vices. Je regrette que le vol que commet l'esclave ne soit pas réprimé comme un crime, mais comme une simple contravention de police. Il ne reçoit que vingt-cinq à trente coups de fouet pour le délit qui mériterait au moins cinq ans d'emprisonnement ou des travaux forcés. »

Furcy amena les cigares pour signifier qu'il était temps d'en terminer. Il profita d'un instant pour dire à Lory qu'il serait lundi à l'habitation à 5 heures, comme d'habitude, et que s'il avait besoin de lui dimanche, il pouvait se rendre disponible. Auguste Billiard n'avait pas l'air de comprendre qu'il lui fallait quitter les lieux. Il regarda Lory en soufflant une bouffée de son cigare, et il lança :

« Vous savez que les esclaves n'ont pas besoin de vêtements ?

— Non. Et pourquoi donc ? questionna Joseph Lory au risque de faire durer la conversation.

— Parce que la couleur noire est un vêtement dont ils sont recouverts. Il est approprié au climat où la nature les a placés. Vous n'êtes pas sans l'ignorer : c'est pour être nus qu'ils ont été faits noirs. Aussi, le nègre auquel on donne des habits se hâte-t-il toujours de s'en débarrasser. »

Lory acquiesça, autant parce qu'il ne s'opposait pas à l'idée,

que pour ne pas relancer le bavard. Il avait eu une dure journée, il était épuisé, mais il ne put se retenir :

« Monsieur Billiard, je le dis autant à l'homme que j'apprécie qu'au futur député de notre île : les esclaves nous reviennent cher. J'ai là, dans mon habitation, deux vieillards dont je ne puis me défaire. Ils se fatiguent vite et ne me rapportent plus rien, c'est par humanité que je les garde. Où iront-ils ? Et j'éprouve le plus grand mal à faire travailler efficacement nombre d'entre eux... »

Billiard l'interrompt :

« Je vous le répète, l'esclave est paresseux et menteur. Je n'ai qu'un conseil : soyez dur, mon cher Lory, ce sont les nègres qui demandent qu'on les commande. Quant à leur coût, j'en conviens. J'ai lu une étude (il s'arrête un instant, met son poing devant sa bouche pour retenir un rot, puis continue précipitamment de peur d'être coupé)... Dans les bonnes habitations, les noirs sont estimés entre 120 et 150 piastres dans les inventaires de succession. Ils reviennent tellement cher en impôts, et vous n'êtes pas sans ignorer que certains propriétaires sous-évaluent le nombre de leurs esclaves pour n'avoir pas à payer la capitation. Vous savez, on peut remplacer avantageusement un noir par un cheval ou un mulet. »

Puis, il lâcha ces mots qui faillirent faire s'étrangler Lory.

« Peut-être l'abolition donnera-t-elle à ces nègres une bien meilleure idée du travail ? Qui sait ? Je réfléchis à des propositions dans ce sens. Et je militerai avec la plus forte énergie. Vous savez que j'entreprends la rédaction d'une réglementation que je présenterai à son excellence, monsieur le ministre de la Marine ? J'ai déjà le titre : *Projet de Code noir pour les colonies françaises.* »

Quand Furcy partit en cuisine pour donner l'ordre aux domestiques de partir, Billiard se pencha vers Joseph Lory.

« Dites-moi, cet esclave m'impressionne favorablement, chuchota-t-il, en faisant un signe de la tête vers l'endroit où se trouvait Furcy, il a de la tenue, de l'aisance, et une certaine éducation, même (cette fois, il ne peut retenir un rot). Pardon... Où l'avez-vous acheté? »

Lory sourit, avec fierté :

« Je n'ai pas eu à l'acquérir. Furcy est un Malabar, c'est-à-dire un habitant de la côte ouest de l'Inde mais il est né à Bourbon, dans l'habitation de ma tante. Elle me l'a légué à sa mort, en même temps que sa mère qui vient de Chandernagor. C'est un esclave exemplaire. Je n'ai jamais eu qu'à me louer de sa fidélité et de sa soumission. Je lui ai confié des responsabilités : c'est mon maître d'hôtel, et il me donne entière satisfaction. »

« L'affaire de l'esclave Furcy » contre Joseph Lory est née peu de temps après cette douce nuit sur l'île Bourbon. Elle a commencé au tribunal d'instance de Saint-Denis, et s'est achevée vingt-sept années plus tard, fin 1843, à la Cour de cassation, à Paris. Ce qui est tout simplement inimaginable quand on sait qu'un esclave n'avait pas le droit d'assigner directement son maître en justice.

Je ne connais pas grand-chose de Furcy, mais je sais que je l'attendais, je l'ai cherché, même. Il faut fouiller dans les « souterrains de l'Histoire ». Cette expression d'Hubert Gerbeau, l'un des rares universitaires à s'être penché sur le sort de Furcy, me plaît beaucoup. Et c'est dans ces souterrains que j'ai rencontré Furcy. Dans ces archives laissées presque à l'abandon. Je reviendrai sur les circonstances extraordinaires qui m'ont amené à les découvrir. Depuis mars 2005, Furcy ne m'a jamais quitté. Il m'accompagnait dans mes balades, dans mes rêveries, le jour, au milieu de la nuit, jusque dans mon sommeil. Je marchais de longues heures en l'ayant à l'esprit. Les photocopies des documents restaient en permanence dans mon sac. J'avais peur de les perdre. Je les ai lues et relues une centaine de fois.

J'ai mené une longue enquête comme s'il avait disparu hier, comme si je pouvais le retrouver vivant. Dès que je découvrais un élément nouveau, si mince fût-il — un lieu où il était passé, une phrase se référant à lui... — mon cœur se mettait à battre plus vite. Puis, je tentais de retrouver mon calme. Je me consolais des chagrins du monde en pensant à lui. Je puisais quelque force dans son courage et sa patience. Je m'habituais à sa présence. Et il m'arrivait de m'adresser à lui.

J'ai cherché à comprendre ce qui pousse un homme à vouloir s'affranchir.

J'ai voulu rompre, à ma manière, ce long silence dans lequel il était maintenu.

REMERCIEMENTS

Merci à toutes celles et à tous ceux qui d'une manière ou d'une autre ont contribué à la naissance de ce livre.

La Direction régionale des affaires culturelles, les Archives départementales et la Bibliothèque départementale de la Réunion, ainsi que la Mairie de Saint-Denis et l'association la Réunion des livres pour leur aide.

Yannick Lepoan, Laurence Macé, Marie-Jo Lo Thong, Olivier Poivre d'Arvor, Jean-Marc Boyer, Bernard Leveneur, Nadine Rouayaroux, Sandrine Vasseur, Yves Miserey, Christophe Cassiau, Irène Frain et Isabelle Thomas pour leur soutien.

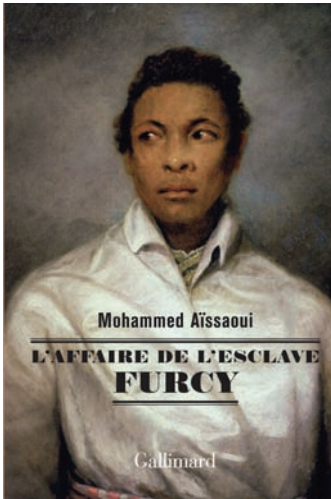
Les historiens Hubert Gerbeau, Sudel Fuma, Prosper Eve et Claude Wanquet pour s'être intéressés à Furcy.

Philippe Demanet, Christian Giudicelli, Jean-Marie-Laclavetine et Anne Vijoux pour leur confiance.

Freddy Joory et Florence Philippon pour leur attention.

À mes parents, Zoulikha et Mehdi, et mes cinq sœurs : Nacéra, Rachida, Fatima, Fatiha, Malika.

Et un signe tout particulier à Anne-Sophie, Salim et Christian...



L'Affaire de l'esclave Furcy Mohammed Aïssaoui

Cette édition électronique du livre *L'Affaire de l'esclave Furcy*
de *Mohammed Aïssaoui*
a été réalisée le 18/02/2010 par les Editions Gallimard.
Elle repose sur l'édition papier du même ouvrage, achevé
d'imprimer en mars 2010 (ISBN : 9782070128679)
Code Sodis : N43080 - ISBN : 9782072405747
Numéro d'édition : 173511